

**N° 2025_057****CULTURE – Approbation de la mise en place d'une facturation des livres non rendus à la bibliothèque**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le samedi 24 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 02 juin 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Isabelle BRIARD, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Joël GIRARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Bruno GUITTARD, Marie-Françoise QUERE et Sylvie CLERC.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Sébastien GALERON, Christiane BRESSION, Dominique RENAULT et Jean-Luc FOURNIER.

Pouvoirs :

Christiane BRESSION Joël GIRARD

Dominique RENAULT Serge LEBRUN

Sébastien GALERON Frédéric CUILLERIER

Jean-Luc FOURNIER Éric DODET

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-29 et suivants ;

Il est constaté que des livres empruntés à la bibliothèque municipale ne font pas l'objet de retour malgré les multiples relances auprès des lecteurs concernés.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver la mise en place d'une facturation des livres non retournés à la bibliothèque sur la base du prix d'achat initial, après des relances restées vaines et passé le délai d'un an.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- **D'ACTER** la facturation des livres non retournés à la bibliothèque sur la base du prix d'achat initial, après des relances restées vaines et passé le délai d'un an,
- **D'AUTORISER** le Maire ou l'Adjoint compétent à signer tout document afférent au dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

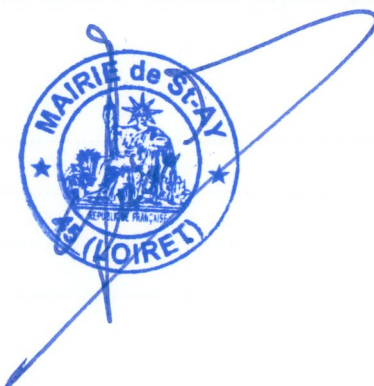
Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

Le Maire

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD


MAIRIE de SAINT-AY
45 (LOIRET)